

Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires IDEX

Montants de CEE en kWhcumac BAT-TH-113 : Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau

Pour une PAC de puissance thermique nominale ≤ 400 kW :

Efficacité énergétique saisonnière (η_s)	Zone climatique	Montant en kWh cumac par m ²	X	Surface totale chauffée (m ²)	X	Secteur	Facteur correctif
$111\% \leq \eta_s < 126\%$	H1	390				X	S
	H2	320	Santé	1,1			
	H3	210	Enseignement	0,8			
$126\% \leq \eta_s$	H1	470	Bureaux	1,2			
	H2	390	Commerces	0,9			
	H3	260	Autres	0,7			

Pour une PAC de puissance thermique nominale > 400 kW :

Coefficient de performance (COP)	Zone climatique	Montant en kWh cumac par m ²	X	Surface totale chauffée (m ²)	X	Secteur	Facteur correctif
$3,4 \leq COP < 4$	H1	380				X	S
	H2	310	Santé	1,1			
	H3	210	Enseignement	0,8			
$4 \leq COP$	H1	500	Bureaux	1,2			
	H2	410	Commerces	0,9			
	H3	270	Autres	0,7			

NB : Dans le cadre du coup de pouce, le coefficient de performance (COP) des pompes à chaleur, dont la puissance thermique nominale est supérieure à 400 kW, est supérieur ou égal à 3,5.